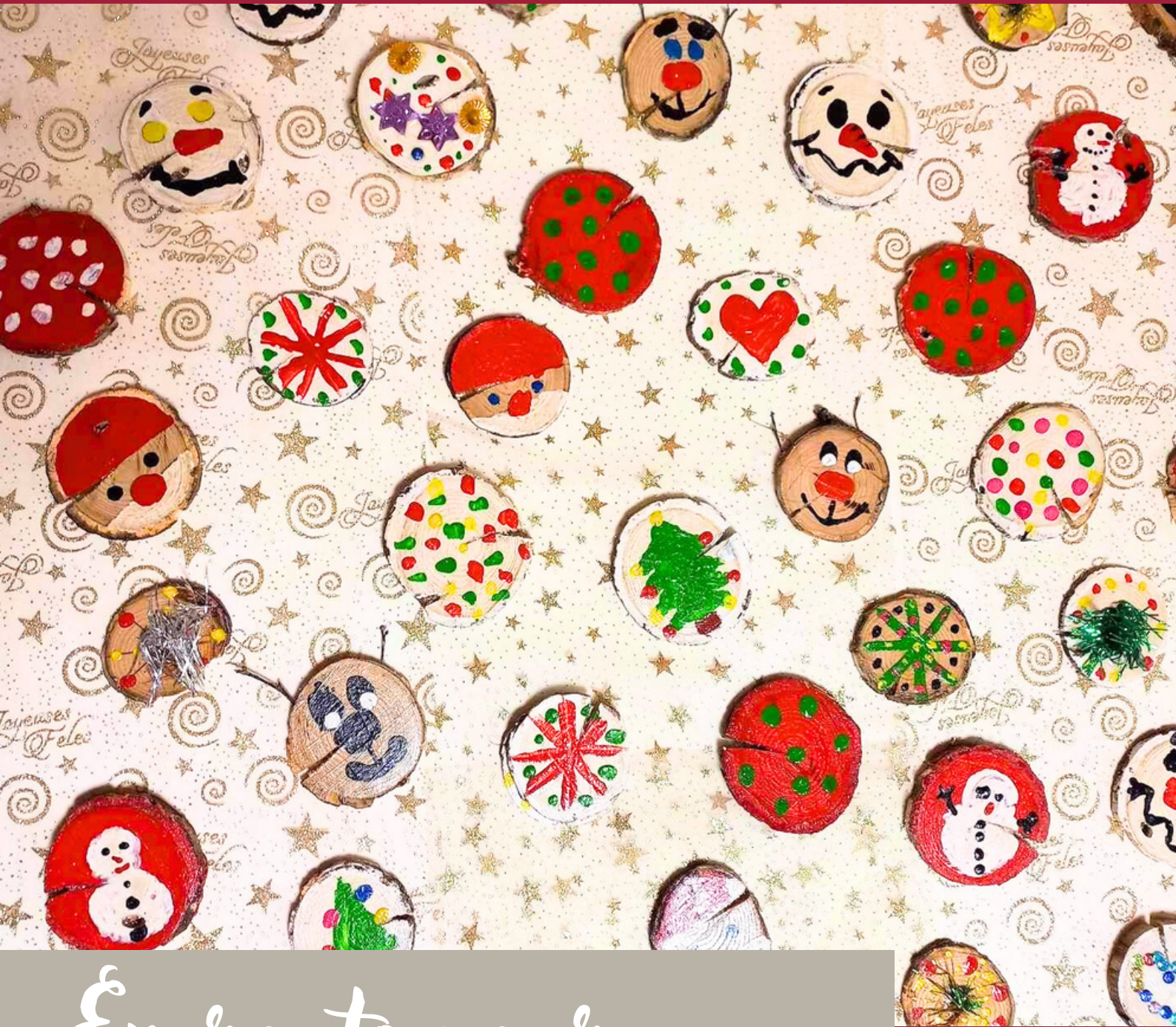




LA CHAPELLE-PALLUAU

Bulletin n°79 -
Décembre 2023

Infos



En route pour

2024



Vie municipale



Mot du maire

A 27 mois des prochaines échéances électorales, l'équipe municipale reste mobilisée sur de nombreux dossiers qu'elle juge prioritaires. L'un des sujets majeurs concerne l'urbanisme.

Vous ne devez pas ignorer que la loi Climat et résilience de 2021 a fixé un objectif de zéro artificialisation nette des sols en France à l'échéance de 2050. Cette mesure vise donc à limiter la conversion d'espaces naturels, agricoles ou forestiers en espaces urbanisés, en fixant un calendrier progressif de réduction à l'artificialisation.

Certains penseront que nous avons largement le temps mais pour les élus, c'est déjà demain. 25 années sur l'échelle temporelle défilent rapidement...

Conscient de l'enjeu climatique, il nous faut agir et être en mesure de concilier environnement et développement. Ce qui n'est pas une mince affaire lorsque l'on est sur un secteur départemental dynamique et attractif. Comment répondre, par exemple, aux sollicitations de nos jeunes qui souhaitent rester sur leur commune ou aux autres personnes qui souhaitent s'y implanter ?

A ce jour, la commune n'a plus de réserve foncière supérieure à 2500 m². Il nous faut donc être vigilant pour capter des surfaces foncières intra urbaines susceptibles d'accueillir de futurs projets d'habitat et être inventif pour optimiser au mieux ces surfaces tout en étant compatible avec notre cadre de vie que nous souhaitons préserver.

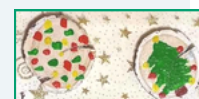
Vaste défi mais demain se dessine aujourd'hui...

Xavier PROUTEAU



La couverture du bulletin.

Nous remercions l'atelier SoGui pour le don des petits rondins de bois que les enfants de la garderie périscolaire ont joliment décorés.



Procès-verbaux

Les délibérations et Procès-Verbaux des réunions de conseil sont disponibles sur le site internet et à l'affichage en mairie.





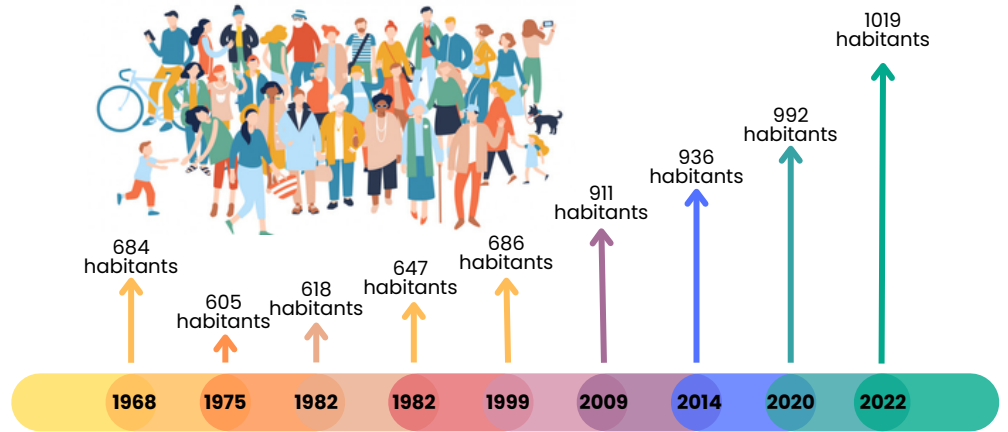
Du fait de la situation sanitaire, la collecte de l'enquête annuelle de recensement (EAR) de 2021 a été reportée à 2022.

Les données ainsi disponibles sur le site de l'INSEE seront publiées ultérieurement.

On peut cependant y trouver quelques chiffres de notre dernier recensement.

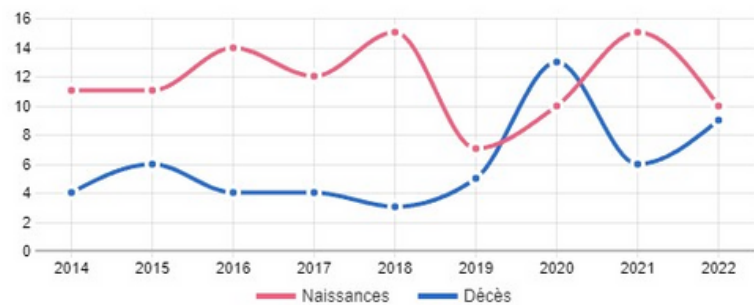
Source :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-85055#>



POPULATION HISTORIQUE DEPUIS 1968

Naissances et décès domiciliés



Source : Insee, État civil



Etat-civil

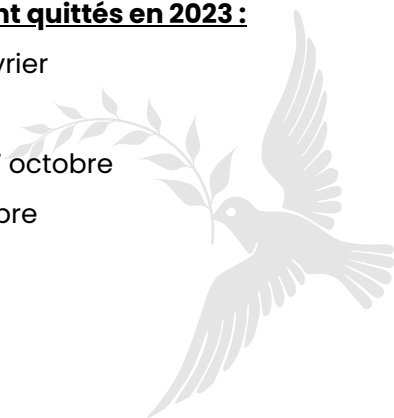
9 Nouveaux nés de l'année 2023 dont :

- Naev GUEZOU - 7 janvier
- Hannah CHARRIER - 28 janvier
- Marin CHAUVET - 2 février
- Jules PENARD GALLET - 5 mai
- Willow BIJSTRA - 1er juin
- Mia COTTINEAU - 14 octobre



Celles et ceux qui nous ont quittés en 2023 :

- Claude GUILLET - 19 février
- Michel JOLLY - 5 août
- Brigitte BEAUSSART - 17 octobre
- Gilles PELLÉ - 8 novembre



Félicitations aux mariés 2023, 8 couples dont :

- Astrid HAYWARD & Gérard FLORENTIN - 4 février
- Marie-Claire CALLEAU & Yves MILESI - 12 mai
- Vanessa MARTIN & Tony ROBLIN - 27 mai
- Enrique RIAND & Edwige BOYER - 15 juillet
- Sevda TOKEL & Vincent GUILLON - 22 juillet
- Angélique MORINEAU & Yoan AUGIZEAU - 12 août



3 parrainages civils

en 2023



DIVAGATION DES ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

L'état de divagation d'un animal est défini par la loi et diffère selon le type d'animal.

QUE DIT LA LOI ?

C'est l'article L211-23 du code rural qui définit l'état de divagation.

QUI MET FIN A LA DIVAGATION ?

Les élus et services de la Mairie sont régulièrement sollicités pour des problèmes d'animaux errants ou en divagation, et ce, à toute heure du jour et de la nuit.

Le propriétaire de l'animal, ou celui qui en a la garde est tenu de :

- lui offrir un cadre de vie conforme à ses besoins ;
- surveiller son animal et ne pas le laisser divaguer ;
- nettoyer ou enlever les excréments produits par ses animaux ;
- s'assurer que son animal ne génère pas de nuisances

Les communes sont responsables des troubles à l'ordre public et des dommages qu'un animal en état de divagation pourrait causer. Il relève donc du pouvoir du maire de mettre fin à l'état de divagation (Art L211-22 du code rural). C'est pourquoi une taxe de divagation est à l'étude afin de responsabiliser le propriétaire.

SUIS-JE DECLARÉ COMME LE PROPRIETAIRE DE L'ANIMAL ?

Pour rappel, lors d'une cession d'un animal, il est impératif de faire une déclaration de changement de détenteur auprès d'I-CAD.

Le changement de détenteur est gratuit si l'original de la carte d'identification de l'animal (partie haute ou partie B) est en possession de l'ancien détenteur.



Le saviez vous ?

Un chat libre n'est pas considéré comme un chat errant. Le chat libre est stérilisé. Il vit en liberté et est protégé par son statut.



Vous devez retourner l'original de la partie haute de la carte d'identification, en cochant « changement de détenteur » au verso de celle-ci, en complétant les coordonnées du nouveau détenteur ainsi que la date du changement de détenteur et obligatoirement signé par l'ancien détenteur, à l'adresse suivante :

I-CAD

**112-114 avenue Gabriel Péri
94246 L'Hay-les-Roses Cedex**

Attention, un changement de détenteur ne peut pas être effectué par internet, ni par mail, ni par téléphone.

NOUVEAUX TARIFS POUR L'ESPACE A'CAPELLA

Une commission a été créée au sein du conseil municipal. Cette dernière a travaillé sur l'élaboration des tarifs applicables à compter du 01/01/2025, ainsi que sur le règlement intérieur qui nécessitait des ajustements. Le conseil municipal a ainsi voté en décembre les propositions de la commission.

Une nouvelle configuration de location de l'Espace A' Capella a également été étudiée et validée, elle sera disponible à compter du 01/01/2025.

Les nouveaux tarifs sont en ligne.

Les réservations sont nombreuses d'une année sur l'autre. N'hésitez pas à consulter le calendrier de locations qui est disponible sur notre site internet, et contacter le secrétariat pour enregistrer votre pré-réservation.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE - APPEL AUX VOLONTAIRES

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est en France un outil réalisé à l'échelle communale, sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux de la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'évènements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

Il prévoit l'organisation nécessaire pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard des risques.



Les derniers évènements climatiques nous rappellent combien il est précieux de mettre à jour notre Plan Communal de Sauvegarde en cas d'évènements majeurs.

En 2016, notre DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) avait été validé en préfecture.

Aujourd'hui, sans des bénévoles souhaitant intégrer le dispositif, nous ne pouvons engager les moyens humains et matériels nécessaires si l'évènement à risque se présente.



C'est pourquoi, si vous souhaitez rejoindre l'équipe d'acteurs de ce plan d'intervention en cas d'évènements majeurs, vous pouvez vous faire connaître en mairie : vos connaissances personnelles et/ou professionnelles peuvent nous être précieuses.

Le secrétariat de la mairie se fera un plaisir de vous renseigner sur les éventuelles missions qui pourraient vous être confiées.

INFOS MAIRIE



1 rue de l'école
85670 LA CHAPELLE-PALLUAU
02 51 98 51 08
secretariat@lachapellepalluau.fr
www.lachapellepalluau.fr

HORAIRES D'OUVERTURE :

- Le lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Du mardi au jeudi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le vendredi 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Le samedi de 9h30 à 12h30

Retrouvez l'actualité de la ville sur :



Ville de La Chapelle-Palluau

Lachapellepalluau

BIBLIOTHÈQUE



Ouverture :

- Le lundi de 16h30 à 18h30
- Le mercredi de 10h30 à 12h30
- Et le samedi de 10h00 à 12h00

INFOS CCVB

Service Environnement :

Ordures ménagères, composteurs
et sacs jaunes :
02.51.31.67.33
environnement@vieetboulgne.fr



TRAVAUX RÉALISÉS

Au niveau de la voirie : le revêtement a été réalisé sur les voies communales à la Nonnerie et chemin des Jardins à l'Anjourière.



Au niveau de la lagune : des travaux de reprise des berges endommagées par le clapot de l'eau étaient nécessaires.



Pour la partie assainissement, après le changement de la loi, la commune a dû raccorder la zone artisanale au réseau d'eaux usées et y installer un poste de relevage.

POUR LES TRAVAUX RÉALISÉS EN RÉGIE

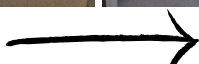
Les travaux en régie correspondent à des immobilisations que la municipalité crée pour elle-même. Ces travaux sont réalisés par notre personnel avec des matériaux que nous achetons.

Ces immobilisations sont comptabilisées pour leur coût de production dans nos budgets.

- La commune a repris le réseau d'eaux pluviales défectueux dans le bas du lotissement de la Sapinière, rue des Perrondes.
- Les aqueducs rue des Perrondes, au carrefour de Mon Plaisir et au village de Douin ont été renouvelés.
- La salle d'eau du logement n°2 au locatif communal 26 rue des Sables a été rénovée.



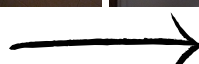
AVANT



APRÈS



AVANT



APRÈS

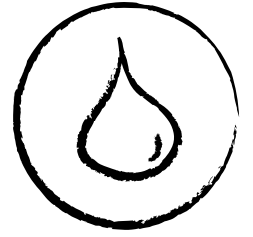
- Les 3 terrains des locatifs, rue Jean Gabin, sont maintenant clôturés et enherbés. Des stores bannes ont été installés.



LES TRAVAUX QUI VERRONT LE JOUR EN 2024 :

- Installation et aménagement d'un conteneur en vestiaire au stade de foot.
- Mise en place de chicanes dans la rue de la Joussemière pour répondre à la demande des habitants.
- Suite à l'étude diagnostique du réseau d'eaux usées, il a été constaté un très mauvais état des réseaux unitaires rue des Sables et rue du Rocher. La commune doit engager la réalisation d'un Schéma Directeur des Eaux Pluviales. Une réflexion est engagée sur la mise en séparatif des réseaux et sur la gestion intégrée des eaux pluviales.

Ce qui explique le différé des travaux de finition voirie pour la Rue du Rocher.



EGLISE:

Cet édifice a besoin de travaux conséquents, la commune est en cours d'étude pour la rénover au fil des années.

Cette année, nous avons commencé par le nettoyage et la réfection du plancher au niveau du clocher.

Pour l'année 2024, au programme, traitement de la charpente, élimination des végétaux au niveau du clocher, réparation des ardoises et confections de regards, taille du lierre et de la végétation à proximité.



NOUVELLE FRESQUE SOUS LE PRÉAU AU NIVEAU DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Fin juin, les vingt-trois élèves de la classe de CM1/CM2 de l'école Sainte-Agnès ont peint une fresque avec l'artiste nantais Mika, dans le cadre du lancement du Tour de France 2023





Affaires scolaires

Après des vacances qui ont passé très vite, comme toujours, mais qui ont été, beaucoup moins caniculaires que l'an passé, les enfants ont repris le chemin de l'école le 4 septembre.

L'effectif est en légère augmentation, cette année, sur l'école Saint Joseph de la Chapelle-Palluau avec 62 élèves ; 4 entrées sont prévues au 1er janvier 2024.

133 enfants sont inscrits sur le RPI (Ecole Saint Joseph de la Chapelle Palluau et Ecole Sainte Agnès de Palluau) soit : 65 élèves sur le site de la Chapelle et 68 enfants sur le site de Palluau.



Pour le périscolaire – cantine/garderie –

48 enfants déjeunent à la cantine (17 maternelles et 31 primaires), avec deux services.

Nous avons un effectif moyen "garderie" qui varie entre 25 à 30 enfants le matin et entre 16 à 20 enfants le soir.

Après les fortes hausses que nous avons connu sur l'année 2022/2023, les tarifs "Restoria" se stabilisent, avec toutefois une hausse prévue trimestriellement ; la hausse annoncée au 1er décembre 2023 est de 0,801 %.

La commission des affaires scolaires s'est donc réunie fin novembre pour établir les nouveaux tarifs qui seront applicables à partir du 1er janvier 2024.

Nouveaux tarifs validés le 06-12-2023



CANTINE	01-09-2023	01-01-2024
Repas régulier	4.60 €	4.70 €
Repas occasionnel	4.90 €	4.90 €
Repas adulte	9 €	9 €
Forfait absence journalière ou maladie	4 €	4.10 €

GARDERIE	01-09-2023	01-01-2024
¼ d'heure	0.80 €	0.90 €
Goûter	0.70 €	0.80 €
Forfait mini de facturation	5 €	5 €
Coût sup au-delà de 19h	10 €	10 €

Il avait été décidé qu'il y aurait seulement 2 augmentations par année scolaire, l'une au 1er septembre et la seconde au 1er janvier.

Pour des raisons de sécurité, et également dans le cadre du plan VIGIPIRATE, nous avons été amenés à modifier l'accès au service GARDERIE.

Celui-ci se fait désormais côté rue de Douin - Une barrière de sécurité a été installée ainsi qu'une sonnette et un éclairage.

Nous souhaitons à nos enfants une belle année scolaire 2023/2024, ainsi qu'à nos agents, Christelle, Nadine, Marie-Noëlle qui sont chargés du périscolaire, sans oublier Fanny pour la surveillance de la cour pendant les pauses méridiennes.



Dominique DESMONS,
adjointe aux affaires scolaires

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH

Retour sur une année scolaire riche en découvertes et en partage ! Les élèves de notre école, de la petite section au CM2, ont eu l'opportunité de s'émerveiller lors d'une sortie scolaire au parc oriental de Maulévrier.

Les élèves des classes de CP, CE1, et CE2 ont également participé à des ateliers musicaux passionnants grâce à la collaboration avec la communauté de communes.



Les plus jeunes (PS/MS, CP/CE1/CE2) ont exploré les charmes de la nature lors d'une journée de randonnée à La Chapelle.

En mars, la journée mondiale de la Trisomie a été célébrée avec enthousiasme, les enfants arborant fièrement des chaussettes dépareillées.

Du côté de l'OGEC, le projet immobilier à Palluau a bien avancé, notamment dans la phase de curage et de désamiantage.



Nous avons le plaisir de vous présenter le nouveau logo de notre R.P.I., résultat d'une collaboration fructueuse au sein du conseil d'établissement, impliquant des membres de la communauté éducative. La réflexion a démarré en septembre 2022.



PORTES OUVERTES

Écoles Sainte Agnès
PALLUAU et Saint Joseph
et **LA CHAPELLE PALLUAU**

SAMEDI 2 DÉCEMBRE
de 10h30 à 12h
SAMEDI 27 JANVIER
de 10h30 à 12h
VENDREDI 26 JANVIER
de 17h à 18h30



VISITE ET INSCRIPTION - PORTES OUVERTES

Pour ceux qui souhaitent découvrir de plus près notre école et son équipe, les portes ouvertes auront lieu les samedis 2 décembre et 27 janvier, de 10h30 à 12h, ainsi que le vendredi 26 janvier, de 17h à 18h30. Venez nombreux découvrir notre projet pour l'éducation et l'épanouissement de nos élèves !

Pour tout renseignement sur l'école et le fonctionnement du RPI,
n'hésitez pas à nous contacter
au 02 51 98 61 52 ou par mail
direction@rpi-palluau-lachapelle.fr

N'hésitez pas à visiter notre site internet :
<http://rpi-palluau-lachapelle.fr/>



Bibliothèque

QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS CET ÉTÉ ?

Votre bibliothèque est restée ouverte tout l'été aux horaires habituels en juillet et les mercredis/samedis matin du mois d'août.

Le temps n'a, hélas, pas souvent permis de profiter de nos espaces de verdure, mais il fait toujours bon "se poser" à l'intérieur pour des moments de partage et de convivialité.

Puis la rentrée est arrivée, et les ateliers lectures avec l'école ont repris le jeudi 19 octobre, pour les CP-CE1 et CE1-CE2 ainsi qu'avec les petites et moyennes sections de maternelle.

Ils ont lieu un jeudi matin par mois jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Nos animations passées :

L'heure du Conte : les samedis 9 septembre et 25 novembre.



Café littéraire - samedi 30 septembre après-midi - Un bien agréable moment de partage avec nos auteures vendéennes, Carole Manceau, Alya Chartier, Christine Chateau-Trichet et Véronique Renaudeau.

Une belle journée de fin d'été, qui nous a permis de profiter du soleil, bien installés dans les jardins de la mairie ; beaucoup de rires mais aussi d'émotions.

L'après-midi s'est terminée par les dédicaces et le verre de l'amitié.



Soirée Doudous - vendredi 6 octobre - 20 H -

Sur le thème des rituels du coucher, une trentaine d'enfants ont adoré l'histoire cousue "Allez au nid" avec quelques petites chansons dont ils ont pu reprendre les refrains.





Atelier créatif Halloween - Mercredi 25 octobre après-midi - Toujours beaucoup de participation sur ces ateliers créatifs que les enfants adorent.

Une quarantaine d'enfants ont pu créer, avec l'aide des bénévoles et de quelques mamans, des petits fantômes, des chauves-souris, des citrouilles ; des coloriages, toujours mis à disposition pour les plus petits.

Après avoir, bien découpé, collé, assemblé.....le goûter est toujours le bienvenu !



Spectacle de fin d'année - Mercredi 20 décembre après-midi - avec la Compagnie "Acteurs en herbe".

Au moment de l'édition du bulletin, ce spectacle n'a pas encore eu lieu, nous vous dirons tout sur le prochain bulletin !



Pour la nouvelle année, de nouvelles animations sont prévues.

L'année 2023 se termine, et les bénévoles vous proposeront au cours du prochain semestre 2024, les animations suivantes :

- Une nouvelle soirée Doudous - Vendredi 26 janvier à 20 H



- Les heures du Conte :
Samedi 10 février - Samedi 13 avril et Samedi 15 juin -

- Les Après-midi Jeux et Mandalas - Mardi 5 mars de 15h à 17h
(vacances scolaires)



- Spectacle "Face aux arbres" - Mercredi 22 mai à 15 H - organisé par le Département dans le cadre des "contes en scène" et présenté par la Cie "La fabrique des échos".

ET BIEN SUR..... Les après-midi jeux continuent, un mardi sur deux pour jouer, échanger, rire, sans oublier nos petits moments "gourmandises".
Reprise : le mardi 9 janvier 2024 - 14h30 / 17h

ATTENTION, VOTRE BIBLIOTHEQUE SERA FERMÉE LES SAMEDIS 23 ET 30 DECEMBRE 2023



TOUTE L'EQUIPE SE JOINT A MOI POUR VOUS SOUHAITER D'AGREABLES FETES DE FIN D'ANNEE, AINSI QU'UNE EXCELLENTE ANNEE 2024, ET PLEINS DE BONS MOMENTS A PARTAGER ENSEMBLE

Dominique DESMONS

Décembre 2023



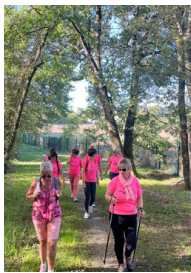
Affaires culturelles

LA JOSEPHINE 2023

Dimanche 1er octobre 2023, il n'y avait pas que le soleil qui était au rendez-vous. C'est un ruban rose d'une vingtaine de personnes, qui a parcouru les 5 kms du circuit spécial Joséphine 2023.

Les "Joséphine" présentes, chapelloises ou des communes environnantes, ont apprécié le parcours proposé. Nous avons eu le plaisir de partager ce moment de solidarité féminine autour de la lutte contre le cancer du sein, avec notre conseillère départementale, Nadia Rabreau.

Et même si le thème reste le rose, Messieurs, n'ayez crainte de vous joindre à nous pour les prochaines éditions. La présence masculine saura être appréciée.



LA REUNION ANNUELLE DES ASSOCIATIONS

La municipalité a toujours à cœur de rester à l'écoute de ses associations. La réunion annuelle qui s'est tenue le samedi 14 octobre 2023 a été une fois de plus l'occasion d'échanger, de partager.

Nous sommes tous conscients que c'est la manière de communiquer qui construit nos échanges. Comment faire pour attirer de nouveaux adhérents ? Comment annoncer une manifestation et faire déplacer la population ? La mutualisation de certains évènements pourraient être une clé de réussite ? Autant d'interrogations qui méritent notre attention pour continuer de faire vivre le tissu associatif local.

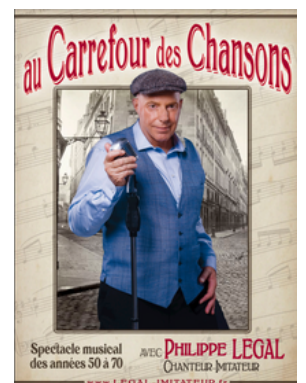


LE GOUTER DES AÎNÉS



Au moment où vous lisez cet article, le temps de convivialité pour nos aînés a bien eu lieu. Le dimanche 17 décembre, les plus de 70 ans ont pu profiter d'un après-midi festif, formule spectacle, tantôt chansons et accordéon, tantôt humour et imitations, Tradition oblige, le goûter a clôturé ce moment qui permet de perpétuer ce lien avec nos aînés.

Les photos ? Elles seront publiées dans notre prochaine édition...



Valérie JOLLY
Adjointe aux affaires culturelles



Vie Associative

CLOPIN CLOPAN, un groupe de copains marcheurs

Nous nous retrouvons une fois par mois pour découvrir un coin de Vendée, plus ou moins éloigné de la Chapelle-Palluau en fonction des saisons. Une marche d'une dizaine de kilomètres environ, à la suite de quoi nous partageons brioche et pot de l'amitié à l'ancienne salle des Fêtes.



Au programme pour 2024 :

21 janvier : St Etienne du bois – 18 février : La Chapelle Hermier – 17 mars : La Roche sur Yon – 21 avril : La Chaize le Vicomte – 12 mai : excursion à la journée – 24 juin : La Chapelle Palluau.

Rendez-vous à 14h30 devant l'ancienne salle des fêtes- 2 rue de Douin.



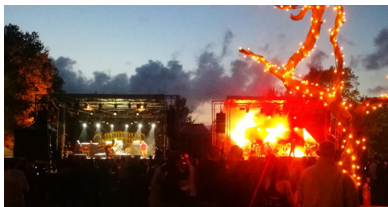
HOPOPOPE

2023 fut une année très spéciale pour l'association HOPOPOPE qui s'est fendue de deux festivals GRAT'MOILA « indoor ».

En effet, le SPRING FESTIVAL a eu lieu le 25 mars 2023 dans notre beau ZEN'it salle A CAPELLA, souvenez-vous des SHERIFF qui ont fait un carton.

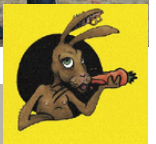
Et puis nous avons eu le grand plaisir d'organiser en septembre le SUMMER FESTIVAL GRAT'MOILA pour la tournée des 40 ans des LUDWIG VON 88.

Quelle année !



Bien entendu, un festival GRAT'MOILA millésime 2024 est en préparation, mais ça c'est une autre histoire, prenez date , ce sera le 28 septembre 2024.

D'ici là toute l'équipe vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Contact :

Com & Prog GRAT'MOILA
0684838318

CHORALE SAINT-PIERRE



Les répétitions ont repris leur rythme d'autrefois, à savoir, toutes les semaines.

Actuellement, elles ont lieu dans la salle polyvalente, 2 rue de Douin, le lundi matin, à 9 h 30 dans une ambiance bon enfant au grand plaisir des participants.

Alors, si le cœur vous en dit... n'hésitez pas !



Georgette NÉAU

06.85.16.92.98

Jean-Claude ARGANO

02.51.98.64.59

UNC - AFN - OPEX - Soldats de France

Au nom de l'association UNC - AFN - Soldats de France et en mon nom personnel, je vous transmets les meilleurs vœux 2024 à vous toutes et tous, ainsi qu'à votre famille et surtout une bonne santé.

Le 11 novembre 2023, nous avons organisé le rassemblement cantonnal pour le 105ème anniversaire de l'armistice 14-18. Merci de votre présence nombreuse.

Pour 2024, nous avons programmé l'achat d'un drapeau soldats de France.

Ce drapeau nous sera remis le 5 octobre 2024 des mains du Président départemental de l'U.N.C. Michel LEBOEUF. Nous souhaiterions une présence nombreuse à nos côtés pour nous accompagner à cette cérémonie.

Si vous êtes intéressés, nous vous invitons à notre assemblée générale, le samedi 10 février 2024 à 15h, à l'ancienne salle polyvalente - 2 rue de Douin.

Le président



Bernard PELLÉ, président

06.72.88.48.76

COMITÉ DES FÊTES

Petit retour sur l'année 2023 qui ce termine ...

Chaque année, nous tâchons de faire des animations diverses comme le loto ou bien le concours de belote, cette année c'était la première édition du "Chapeulfaire", un pique nique géant rassemblant les chapellois. Le 10 septembre, une soixantaine de participants sont venus, il y avait un groupe pour l'animation et des jeux en bois pour les petits et grands, deux artisans de La Chapelle Palluau (Atelier SoGui et Rencontres au Naturel) sont venus pour se faire connaître et présenter ce qu'ils font.

Le pique nique Chapeulfaire 2ème édition aura lieu le dimanche 8 septembre 2024.

Si besoin de matériels, type barnums, banc, tables, ... vous pouvez contacter Guillaume Oiry qui gère le planning des réservations. N'hésitez pas donc à prendre contact avec lui pour toutes réservations.

Vous souhaitant une bonne et heureuse année 2024.

Le Bureau



Guillaume OIRY - réservation de matériels

06.30.12.36.76

Contactez le comité des fêtes :
lcpcomitedesfetes@gmail.com

ATELIER MUSICAL TEMPO



Il y a 29 adhérents cette année au sein de l'association. Les élèves se repartissent ainsi : 10 à la batterie, 11 à la guitare, 5 au piano, 3 à l'accordéon.

Les cours sont donnés par Patrice BAERT à la batterie et à la guitare, et Didier CHEVENON pour les cours de piano et d'accordéon.



Nous mettrons en place comme pour les autres années une Classe orchestre qui aura lieu les 26-27 février 2024.

Pour clôturer l'année, il y aura une audition le 15 juin 2024 à 16h00 à l'ancienne salle polyvalente de La Chapelle-Palluau. Chaque élève y jouera un morceau qu'il aura appris avec son professeur.

Le bureau de l'association se compose ainsi : Présidente Patricia BAZELIS, Trésorière Nicole BAERT, Secrétaire Eve BOUCLAINVILLE
Musicalement Vôtre !

Patricia BAZÉLIS

06.65.37.19.03

ateliermusicaltempo85@gmail.com



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse « La Chapelloise » a été fondée en 1934. Elle est à ce jour l'association la plus ancienne de la commune à être toujours en activité, comptabilisant 20 adhérents qui ont entre 18 et 70 ans. Elle va fêter cette année ses 90 ans.

Bien sûr, le rôle de celle-ci n'a cessé d'évoluer au cours des années. Elle a pour but le développement du gibier, sédentaire ou de passage, en assurant sa protection et son repeuplement.

Nous organisons des comptages annuels ayant pour but d'apprécier l'évolution des populations animales sur notre territoire et de maintenir l'équilibre du grand gibier (chevreuils et sangliers). Les prélèvements de ceux-ci s'adaptent suite à ce suivi et ne sont autorisés que lors des battues. Des consignes strictes sont énoncées systématiquement à l'ensemble des participants au début de chaque battue.

La régulation du grand gibier permet de soutenir les agriculteurs en limitant les dégâts causés aux récoltes. Les chasseurs jouent un rôle important sur le prélèvement des animaux classés nuisibles tels que les renards, les pies, les ragondins... De plus, la société fait la jonction entre la Fédération de Chasse et les particuliers pour déclarer les préjudices commis par les nuisibles.



Cette année les chasseurs de la Chapelle, avec le soutien de la Fédération ont pu planter plus de 550 arbres pour contribuer à l'amélioration de la biodiversité sur la commune. Nous remercions Gilles Nèrière qui nous a fait confiance pour réaliser ce beau projet. Dans l'avenir, nous aimerions pouvoir planter plus d'arbres ou des haies bocagères. Si ce projet vous intéresse, vous pouvez prendre contact avec nous.

Contact :

chasselcp@gmail.com

LA BOULE CHAPELLOISE

Juin 2023 voyait "La Boule Chapelloise" fêter ses 2 ans d'existence officielle.

Avec une moyenne de 25 licenciés pour ces deux dernières années, nous pensons atteindre la trentaine pour la saison prochaine.

Notre association sportive est ouverte à tous, parents et enfants et propose une pratique de la pétanque aussi bien en tant que loisir que compétition.



Vous pourrez ainsi vous retrouver tous les mardis et jeudis voire certains samedis (suivant les conditions météo) pour vous détendre et pratiquer ce sport en toute convivialité. Pour nous rejoindre, vous avez deux possibilités: - La prise d'une licence ou d'une carte de membre. (Licence : 43 €/an soit à peine 1 € par semaine et 20 € pour une carte de membre).

Cette année, le club a participé à diverses compétitions officielles telles que : Championnats des Clubs vétérans et séniors, Coupe de France et Concours départementaux pour lesquels la licence est nécessaire. Un après-midi découverte a également été organisé.

Des concours ouverts à tous sont également prévus durant la période estivale. Pour y participer aucune licence n'est exigée. Venez nombreux en famille ou entre amis. Pour la saison 2024, le club aura l'honneur d'organiser 3 concours officiels.

Enfin La Boule Chapelloise remercie vivement la municipalité de La Chapelle-Palluau pour tout le travail effectué et la mise à disposition des terrains de jeu permettant de respecter les dispositions exigées par la fédération française de pétanque et de jeu provençal.

Bienvenue à toutes et tous.



CONCOURS DEPARTEMENTAUX OFFICIELS :

- Le 26 mars 2024 : Triplette Vétérans en 4 parties.
- Le 08 juin 2024 : Triplette Mixte en A.B.C
- Le 15 juin 2024 : Triplette promotion en A.B.C

Retrouvez dans l'agenda les concours ouverts à tous pour la saison 2024 !

Contact :

Président : 06.33.79.95.07

Secrétaire : 06.03.39.80.37

Trésorier : 06.18.41.23.03

Mail : laboulechapelloise@gmail.com

LES BICYLINDRES D'ENFER

Le Moto Club de la Chapelle s'est réuni pour la dernière fois lors de notre traditionnel repas du 10 novembre. Nous avons été très bien accueillis par le bar / restaurant le St Paul pour un moment convivial avec une trentaine de personnes au rendez vous.

Concernant les dates à retenir pour 2024, vous pouvez déjà cocher dans votre agenda, le samedi 10 Février pour le Triple Effort' (Inscription en ligne à venir très bientôt).

Pour les motards, le rallye moto se déroulera le samedi 20 avril 2024.

L'ensemble des membres du Moto Club vous souhaite une belle fin d'année 2023 avec vos amis et vos proches. Et que 2024 soit pour chacun d'entre vous, Chapellois & Chapelloises, une année riche en réussite, qu'elle soit professionnelle ou personnelle.

Meilleurs vœux.

PROUTEAU Clément, président



Contact :

bicylindre.denfer@gmail.com



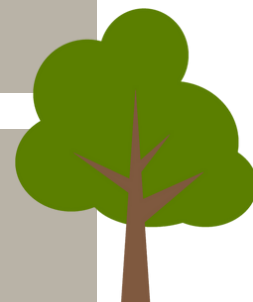
Agenda

JANVIER

- 9 janvier - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 19 janvier - Vœux de la municipalité - Espace A'Capella - 19h
- 21 janvier - Marche avec Clopin-Clopan à Saint-Etienne-du-Bois
- 23 janvier - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 28 janvier - Match foot USSEPLCP - ROCHESERVIERE BOUIN 2 - 15h

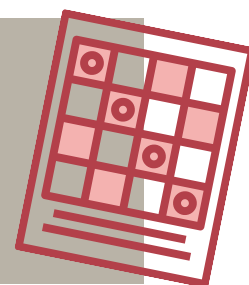
FEVRIER

- 6 février - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 15h30
- 10 février - Triple Effort des Bicylindres d'enfer
- 18 février - Marche avec Clopin-Clopan à La Chapelle-Hermier
- 18 février - Match foot USSEPLCP - LE POIRÉ/VIE VF 4 - 15h
- 20 février - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 25 février - Café Racer - Rassemblement moto
- 26-27 février - Classe orchestre Atelier Musical Tempo



MARS

- 5 mars - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 17 mars - Loto du Comité des fêtes à l' Espace A'Capella
- 17 mars - Marche avec Clopin-Clopan à La Roche-sur-Yon
- 19 mars - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 24 mars - Match foot USSEPLCP - L'ILE D'YEU SS - 15h
- 30 mars - Pêche à la truite de la société de chasse



AVRIL

- 2 avril - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 14 avril - Match foot USSEPLCP - SOULLANS HIRONDELLES - 15h
- 16 avril - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 20 avril - Rallye des Bicylindres d'enfer
- 21 avril - Marche avec Clopin-Clopan à La Chaize de Vicomte
- 27 avril - Tournoi foot - Challenge de l'avenir à Palluau
- 30 avril - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30



MAI

- 12 mai - Marche avec Clopin-Clopan - excursion à la journée à déterminer
- 14 mai - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 22 mai - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 28 mai - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30

JUIN

- 11 juin - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 15 juin - Audition Atelier musical Tempo - 16h
- 25 juin - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 25 juin - Marche et pique-nique sur La Chapelle-Palluau avec Clopin-Clopan



JUILLET

- 2 juillet - Après-midi jeux à la Bibliothèque - 14h30
- 6 juillet - Ball Trap de la société de chasse
- 6 juillet - Concours de pétanque ouvert à tous - 18h/22h (inscription 17h30)
- 9, 16, 23 juillet - Concours de pétanque ouvert à tous - 14h30 (inscription 14h)
- 27 juillet - Concours de pétanque ouvert à tous - 18h/22h (inscription 17h30)



Vie sociale et pratique



#SNU2024
POUR MOI,
POUR LES AUTRES,
POUR LA FRANCE.

Vous avez entre 15 et 17 ans en 2024
 Rejoignez l'équipe SNU
snu.gouv.fr

LE TEMPS DE COHÉSION, LE SÉJOUR COLLECTIF

Dans un centre SNU, retrouvez pendant douze jours des jeunes venus d'autres départements qui partagent votre envie de faire bouger les choses et de vous engager pour la société. Vous pouvez choisir parmi les différents séjours proposés, en fonction de notre zone de congés scolaires, la zone A.

Séjour février : du 19 février au 2 mars 2024

Séjour printemps : du 15 au 27 avril 2024

Séjour juin : du 17 au 28 juin 2024

Séjour juillet : du 3 au 15 juillet 2024

Activités renforçant la cohésion, l'autonomie et l'engagement : Projets collectifs, ateliers pratiques, sport, temps de démocratie interne, rites républicains, etc.

Activités liées aux enjeux de société : Citoyenneté, institutions européennes, santé, services publics, mémoire et défense, culture, développement durable, patrimoine, etc.

Pour en savoir plus,
 rendez-vous sur
snu.gouv.fr
 #SNU2024

POURQUOI S'ENGAGER ?

- Agir très concrètement pour une société plus solidaire
- Vivre une expérience humaine collective
- Être utile aux autres
- Connaître les formes d'engagement
- Donner du sens à votre action



90 000 jeunes l'ont déjà vécu !

9 participants sur 10
sont satisfaits de leur séjour de cohésion*.

LE TEMPS DE SERVICE A LA NATION

Vous pouvez poursuivre votre parcours SNU avec un temps d'engagement court, dans le cadre d'une mission d'intérêt général, ou d'un engagement plus long qui peut prendre plusieurs formes.

LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Vous pouvez effectuer votre mission d'intérêt général tout au long de l'année (minimum 84 heures) ou pendant douze jours consécutifs durant l'année qui suit le séjour de cohésion.

Près de chez vous, des organismes publics (collectivités territoriales, services de l'État, établissements publics, etc.) et des associations vous proposent des offres de mission correspondant à vos attentes et à vos disponibilités.

Des exemples ?

Missions solidaires, aide à des publics fragiles, chantiers de restauration du patrimoine, organisation d'un événement culturel ou sportif, etc.

L'ENGAGEMENT LONG

Vous pouvez vous engager dans un dispositif de volontariat comme le Service civique, qui est indemnisé, les réserves, ou dans du bénévolat, avant vos 25 ans et pour une durée de trois mois à un an.

Quelles missions ?

Elles s'effectuent dans le cadre des dispositifs d'engagement existants :

Service civique, bénévolat associatif (jeuxaider.gouv.fr), sapeur-pompier volontaire, réserviste, volontariat des armées ou de la gendarmerie, etc.

INVENTAIRE DES PLANS D'EAU DU BASSIN VERSANT VIE JAUNAY

Dans le cadre de l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE), le Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay réalise un inventaire des plans d'eau du bassin versant.

La démarche consiste à expertiser sur le terrain l'ensemble des plans d'eau d'irrigation, ainsi que, sur les sous-bassins versants prioritaires du Contrat Territorial Eau Vie Jaunay 2022-2024, les autres plans d'eau de plus de 1 000 m² qui sont connectés au réseau hydrographique.



Un plan d'eau du bassin versant Vie Jaunay @SMMVLJ

L'objectif de cet inventaire est d'améliorer la connaissance sur cette thématique et de réaliser un diagnostic des plans d'eau sur leur usage, leur alimentation, leur équipement hydraulique (vanne, moine, dérivation...) mais aussi de déterminer leur impact par rapport au milieu aquatique et à la gestion quantitative. Cet inventaire contribuera à l'élaboration du PTGE et permettra également d'identifier les possibilités de déconnexion des plans d'eau situés sur cours d'eau (conformité au SDAGE Loire-Bretagne).

Lors des visites, il est aussi prêté une attention à la présence de plantes aquatiques exotiques envahissantes, telles la Jussie ou le Myriophylle du Brésil. Celles-ci posant d'importantes problématiques, leur présence est à signaler.

Le Syndicat Mixte apportera un appui technique pour l'état des lieux et l'orientation des actions à mener avec le propriétaire, particulièrement pour les plans d'eau localisés sur cours d'eau afin de limiter la dissémination des plantes dans le milieu naturel.





Pour en savoir plus, vous pouvez contacter :

Lise GUEGNIARD, chargée d'études du SAGE pour l'inventaire des plans d'eau

 : 06.70.23.12.31  : lise.guegniard@vie-jaunay.com

Pierre TRAVERT, agent des marais en charge du plan de gestion des plantes exotiques envahissantes

 : 06.77.32.27.70  : pierre.travert@vie-jaunay.com

Plus d'infos : <https://www.vie-jaunay.com/comment/le-ptge.htm> et
<https://www.vie-jaunay.com/news/152/136/Plan-de-gestion-des-plantes-exotiques-envahissantes.htm>

NOUVELLE ENTREPRISE SUR LA COMMUNE



PLOMBIER CHAUFFAGISTE - EMILE ROUSSEAU

20 ans d'expérience en

- dépannage plomberie & chauffage
- Rénovation salle de bain
- Ramonage fioul et gaz/bois
- Installation neuve ou rénovation chauffage

Contact :

aleau.rousseau@gmail.com

06.41.06.91.22



VIOLENCES CONJUGALES

Aujourd'hui encore, les violences faites aux femmes persistent, elles sont multiples, elles n'épargnent aucun milieu, aucune génération, aucun territoire.

En Vendée, au cours de l'année 2022, 1024 faits ont été constatés par les forces de l'ordre.

Quelle qu'en soit la forme, les violences faites aux femmes ont des conséquences multiples et durables pour les victimes au niveau de leur santé mais également au niveau social, familial, relationnel et professionnel.

Sous l'impulsion et la coordination des services de l'État, des actions sont menées au quotidien avec les élus locaux et l'ensemble des réseaux de professionnels sur le terrain aux côtés des associations pour mieux protéger les victimes en Vendée.

Le "Référentiel des acteurs et des dispositifs contre les violences conjugales de la Vendée" est disponible sur le site <https://www.vendee.gouv.fr>

Numéros utiles

- 17 ou 114 par SMS Numéro d'urgence : pour tout cas de danger grave et immédiat, avec nécessité d'une intervention sur place des forces de l'ordre.

- 3919 N° d'écoute national pour les femmes victimes de violence Ligne ouverte 24h/24 - 7j/7

- arretonslesviolences.gouv.fr <https://arretonslesviolences.gouv.fr>

Vos contacts en Vendée

SOS Femmes Vendée :
« Référent violences conjugales »
Accueil - écoute - hébergement - accompagnement pour femmes et enfants victimes de violences conjugales 21h/24, 7j/7

www.sosfemmesvendee.fr
Mail : contact@sosfemmesvendee.fr
Tél : 02 51 47 77 59

CIDFF Vendée :
Informations juridiques sur les droits des femmes et des familles
Violences sexistes et sexuelles
Horaires : lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Mail : accueil@cidff85.fr
Tél : 02 51 08 84 84

France Victimes 85 :
Association d'aide aux victimes d'infractions pénales
Référént Téléphone Grave Danger (TGD) et Bracelet Anti-Rapprochement (BAR)
Permanences : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

francevictimes85.fr
Mail : francevictimes85ty@orange.fr
TJ RSY : 02 44 40 85 15/09 62 05 98 30
Mail : francevictimes85ts@orange.fr
TJ SDO : 02 51 23 52 63

Planning Familial 85 :
Accueil - information - accompagnement - conseil conjugal et familial - sexualité - contraception - IVG - violences

Mail : planning.familial85@gmail.com
Tél : 02 51 07 57 84 ou 06 70 49 60 87

UDAF de la Vendée :
Conseil conjugal et familial - Violences Sexuelles - Affectivité - Prévention

Mail : conseilconjugal familial@udaf85.fr
pointofamille@udaf85.fr
Tél : 02 51 44 37 02

Numéros d'urgence 24h/24

Tribunal judiciaire des Sables d'Olonne
Palais de Justice

Tél : 02 49 59 02 00

Tribunal judiciaire de La Roche-sur-Yon
Palais de Justice

Tél : 02 44 40 86 00

Ordre des Avocats du Barreau de La Roche-sur-Yon
Permanence d'assistante aux victimes du lundi au vendredi de 8h à 18h.
N° vert 24h/24, 7 jours/7

Tél : 0 805 62 85 00

15 SAMU

17 Police, Gendarmerie (ou 114 par SMS)

18 Pompiers

115 Veille sociale, sans abri

112 Urgences

119 Enfants en danger

Urgences hospitalières

02 51 44 61 61 La Roche-sur-Yon
02 51 28 33 33 Luçon
02 51 45 40 00 Montaigu
02 51 49 50 00 Challans
05 51 53 51 53 Fontenay-le-Comte
02 51 21 85 85 Les Sables d'Olonne

Vie et Boulogne

communauté de communes



Disponible en mairie

La Communauté de communes Vie et Boulogne met à votre disposition ce guide pour vous aider à prendre bien soin de vous et de vos proches, regroupant les principales informations pratiques classées par thème.

Il a été publié pour vous informer sur vos droits, vous accompagner dans vos démarches, mais également dans votre vie quotidienne à domicile ou en structure adaptée.

● Communauté de communes

Service prévention seniors

Organisation d'actions de prévention seniors
06 89 72 12 75 / preventionseniors@vietboulogne.fr

France services

Information et accompagnement dans les démarches administratives et numériques

26 rue Georges Clemenceau - Palluau
02 51 98 51 21 / france-services@vietboulogne.fr



Rendez-vous possible sur votre commune



Une équipe de professionnels, proche de chez vous, pour vous informer et vous accompagner dans vos démarches administratives et numériques





Aux parents et futurs parents

Une information sur les modes d'accueil existants et leurs coordonnées (assistants maternels, maisons d'assistants maternels (MAM), micro-crèches, multi-accueils...).

Une information sur les démarches administratives et les aides financières.

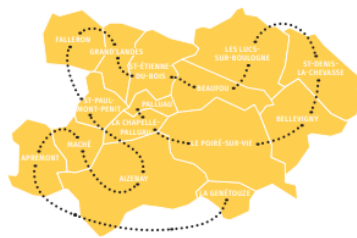
Un accompagnement dans la définition de votre projet d'accueil et dans votre fonction d'employeur tout au long de l'accueil de votre enfant (droits, devoirs, contrats de travail...).

Une écoute et un accompagnement concernant l'accueil et le développement de votre enfant.

(Rendez-vous individualisés, soirées à thème, conférences...).

Le Relais petite enfance propose des matinées d'éveil, spectacles et sorties **aux jeunes enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile.**

Un service itinérant sur les 15 communes



Retrouvez le Relais petite enfance sur www.vie-et-boulogne.fr

Prise de rendez-vous en ligne sur www.vie-et-boulogne.fr (rdv en présentiel, téléphone ou visio-conférence)

relaispetiteenfance@vieetboulogne.fr / 02 51 31 93 18



Le Lieu d'accueil enfants parents (LAEP) itinérant « La P'tite escale »

est un lieu de rencontres, et de jeux pour les enfants de 0 à 4 ans, les parents, les futurs parents.

Pour les parents ou accompagnants, Le LAEP permet de :

- Sortir de la maison.
- Prendre du temps pour jouer avec le ou les enfants.
- Prendre du temps pour se poser.
- Rencontrer d'autres parents ou adultes, échanger, partager ses expériences, créer des liens...
- S'informer, demander conseil...

Pour les enfants de 0 à 4 ans, Le LAEP permet de :

- Découvrir un espace de jeux adaptés, différent de la maison.
- Rencontrer et jouer avec d'autres enfants et adultes.
- Se familiariser à des règles de vie en collectivité.
- Se séparer en douceur de son parent avec la sécurité de sa présence.
- L'aider à devenir autonome.



Accueils 9h30 - 12h

- **Mardi • Belle vigny (Saligny)**
Salle des Magnolias • 15 rue de la Croix aux forgerons
- **Jeudi • Le Poiré-sur-Vie**
Multiaccueil Pomme de Reinette • 30 rue des Chênes
- **Mercredi, semaine paire • Saint-Étienne-du-Bois**
École publique Les Petits papiers • 10 Lotissement des Acacias
- **Samedi • Aizenay**
Multiaccueil Les Petits Moineaux • 1 impasse des Petits Moineaux
- **Mercredi, semaine impaire • Maché**
Accueil périscolaire Le Bilboquet • 14 rue des écoles
- **Ouvert chaque première semaine des vacances scolaires (sauf aux vacances de Noël) ainsi que la dernière semaine des vacances d'été.**

06 17 84 85 29
laptiteescale@vieetboulogne.fr
www.vie-et-boulogne.fr

MISE EN PLACE DES SACS JAUNES NUMÉROTÉS



Afin de lutter contre l'abandon des sacs jaunes sur le domaine public, la Communauté de communes met en place l'identification des sacs jaunes pour la collecte des emballages.

Ce qui a changé depuis le 2 novembre 2023

Si vous n'avez plus de sacs jaunes, il est nécessaire d'apporter sa « carte déchets » (= badge d'accès à la déchèterie et aux colonnes enterrées) pour retirer votre rouleau.

Le rouleau sera scanné en même temps que la carte, avant d'être remis à l'utilisateur.

Les sacs jaunes qui vous restent sont toujours valables.

La carte a été remise gratuitement lors de l'ouverture de votre compte « déchets ». Pour toute demande, contactez le service.



Les lieux de distribution de sacs jaunes

Certains lieux de distribution peuvent être amenés à changer.

A savoir, depuis le 2 novembre 2023, retirez vos sacs jaunes avec votre carte « déchets » uniquement aux heures d'ouverture, à l'accueil de(s) :

- la Communauté de communes Vie et Boulogne
- l'office de tourisme d'Aizenay
- mairies d'Apremont, Beaufou, Falleron, GrandLandes, La Chapelle-Palluau, La Genétouze, Maché, , Saint-Etienne-du-Bois, Saint-Paul-Mont-Penit.
- médiathèques de : Aizenay, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint-Denis-la-Chevassse.

Rappel : le sac jaune est exclusivement réservé aux emballages.

Le guide du tri est disponible à la Communauté de communes ou sur le site www.vie-et-boulogne.fr
Consultez également l'application gratuite Trivaou pour savoir où déposer un déchet.

Pour toute question, contactez le service Environnement
02 51 31 67 33
environnement@vietboulogne.fr

COLLECTE DE COQUILLAGES

La Communauté de communes organise du **15 décembre 2023 au 25 février 2024** une collecte gratuite de coquillages sur l'ensemble des déchèteries de Vie et Boulogne aux horaires d'ouverture.



Pour tout renseignement, contactez le service environnement :
02 51 31 67 33 / environnement@vietboulogne.fr



DANS LA PRESSE

JUILLET



La classe de CM1/CM2 d'Élodie Trichereau, du Regroupement pédagogique intercommunal (RPI) Palluaux-La Chapelle Palluaux, s'est prêtée, d'abord, à des jeux d'écriture sur le thème du vélo, puis a peint en compagnie de l'artiste-peintre Mika venu de Nantes pour cet événement. | OUEST-FRANCE

AOUT



Céline Alonso, nouvelle professeure de Hatha Yoga. C'est une pratique traditionnelle de yoga tournée vers la détente et le zen, idéale pour le bien-être. | OUEST-FRANCE

SEPTEMBRE

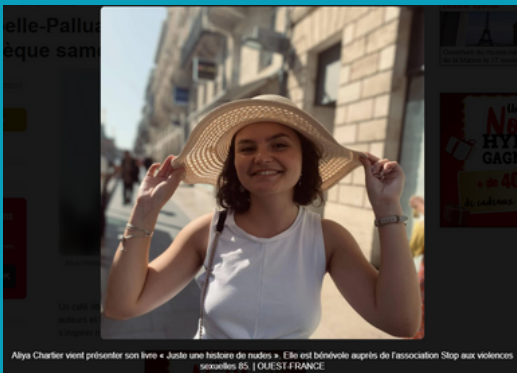


Lors du 25e festival Graf'moia, le 1er septembre 2018, les Ludwig Von 88 était déjà l'île d'attente. Ils reviennent le 30 septembre 2023. C'est leur tournée des 40 ans de punk approximatif et ils jouent en indoor au Zénith de La Chapelle Palluaux. | FB PHOTOGRAPHIE

OCTOBRE



Joli moment d'échange lors du café littéraire, samedi, dans le jardin de la médiathèque. | OUEST-FRANCE



Alaya Charlier vient présenter son livre « Juste une histoire du rock'n'roll ». Elle est bienvenue auprès de l'association Stop aux violences sexuelles. | OUEST-FRANCE



La troupe Les Allég'mob répète la pièce « Avec vous sur la route » tous les lundis depuis la rentrée dans la salle ACapella. | OUEST-FRANCE



Mims est un incontournable de l'humoriste et acteur Coluche. Il lui rendra hommage par une exposition lors de l'organisation du 16e rassemblement du Café racer Vendée le 8 octobre 2023. | OUEST-FRANCE



Plus de 3 000 motards sont venus rouler des mécaniques à l'espace ACapella, dimanche. | OUEST-FRANCE



Xavier PROUTEAU

&

les membres du Conseil
Municipal vous souhaitent
une belle et heureuse
année.

faite de belles réussites,
de rencontres, et de bonne
santé.

**Invitation aux
voeux de
la municipalité**

le vendredi 19 janvier 2024
à 19 heures
à l'Espace A'Capella